

La déclaration de Nairobi sur l'assurance durable

Une déclaration d'engagement des dirigeants du secteur de l'assurance en Afrique pour soutenir la réalisation des objectifs de développement durable des Nations unies.

Les [Objectifs de développement durable des Nations unies \(ODD\)](#)— une vision commune pour mettre fin à la pauvreté, sauver la planète et construire un monde prospère et pacifique - prennent de l'ampleur au niveau mondial. Si des progrès sont accomplis en de nombreux endroits, les actions visant à atteindre les ODD ne progressent pas encore à la vitesse ou à l'échelle requises. Alors que nous entamons la Décennie d'action des Nations unies pour la réalisation des ODD d'ici à 2030, il est nécessaire d'accélérer les solutions aux principaux défis en matière de durabilité, qu'il s'agisse du changement climatique, de la perte de biodiversité, de la dégradation des écosystèmes et de la pollution, des violations des droits de l'homme, de la pauvreté et des inégalités sociales, en particulier dans le sillage de la pandémie de COVID-19 qui a ralenti les progrès vers la réalisation des ODD.

En tant que gestionnaires de risques, assureurs et investisseurs, le secteur de l'assurance en Afrique a un rôle clé à jouer dans la promotion de la durabilité économique, sociale et environnementale - en d'autres termes, le développement durable - y compris en assurant une reprise durable après la pandémie de COVID-19.

Dans cette optique, sous l'égide de l'Initiative “[Principes pour une assurance durable](#)” [PSI] du [Programme des Nations unies pour l'environnement](#), nous déclarons notre engagement à prendre les mesures suivantes pour soutenir la réalisation des ODD :

1. Gestion des risques

- Faire progresser l'évaluation, la gestion et la divulgation des risques et opportunités liés au changement climatique, en s'appuyant sur [le projet PSI](#) visant à piloter les recommandations du Groupe de travail sur les informations financières liées au climat (TCFD) du Conseil de stabilité financière.
- Faire progresser l'évaluation, la gestion et la divulgation des risques et opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans toutes les branches d'activité (non-vie, vie et santé, retraites), en s'appuyant sur [le guide ESG de PSI pour les activités d'assurance non-vie](#) et sur d'autres orientations de PSI sur des questions de durabilité spécifiques (par

exemple. , la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, la pollution plastique, les risques liés au tabac, les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO)

2. Assurance

- Soutenir les objectifs de développement durable de l'assurance (ODD assurance) élaborés par les PSI afin de mettre les produits et solutions d'assurance au service de la réalisation des ODD.
- Comblent le déficit de protection par l'assurance en élaborant et en promouvant activement des solutions d'assurance inclusives et innovantes (notamment par le biais d'insurtech et de solutions fondées sur la nature) pour les ménages, les entreprises et les gouvernements afin de construire des villes et des communautés résilientes ainsi que des systèmes alimentaires et agricoles durables, entre autres.
- Soutenir la transition vers une économie résiliente, à émissions Net-Zéro, en s'appuyant sur le travail de PSI pour établir une Alliance d'assurance Net-Zéro

3. Investissement

- Soutenir la transition vers une économie résiliente à émissions Net-Zéro, en s'appuyant sur les travaux de l'Alliance des propriétaires d'actifs Net-Zéro, convoquée par les Nations unies.

4. Engagement politique, réglementaire et industriel

- Mobiliser les décideurs politiques, les régulateurs et les associations du secteur sur les questions clés de durabilité pour le secteur de l'assurance en Afrique, notamment par le biais des travaux du Forum de l'assurance durable (FAD), de l'Association internationale des contrôleurs d'assurance (AICA) et du Groupe des vingt ministres des finances les plus vulnérables (V20).

5. Réflexion et pratiques en matière d'assurance durable

- Promouvoir l'adoption et la mise en œuvre des quatre principes pour l'assurance durable sur les marchés de l'assurance en Afrique.
- Améliorer les connaissances et les capacités du secteur de l'assurance en Afrique en matière d'assurance durable.
- Définir le programme d'assurance durable en Afrique et renforcer l'effort mondial d'assurance pour le développement durable.

Note: La Déclaration de Nairobi sur l'assurance durable a été lancée par l'Initiative sur les principes de l'assurance durable (PSI) du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) lors de la 4e manifestation de PSI sur le marché africain, tenue le 22 avril 2021. L'événement a été accueilli par ICEA LION Group et soutenu par Financial Sector Deepening Africa (FSD Africa) et African Risk Capacity.



Mon organisation est heureuse d'approuver la Déclaration de Nairobi sur l'assurance durable.

Signé le (date) par:

Nom

PDG, président du conseil d'administration ou postes équivalents

Organisation